

VIANNEY SCHLEGEL

## Sans-domicile : une prise en charge structurée autour d'un paradoxe

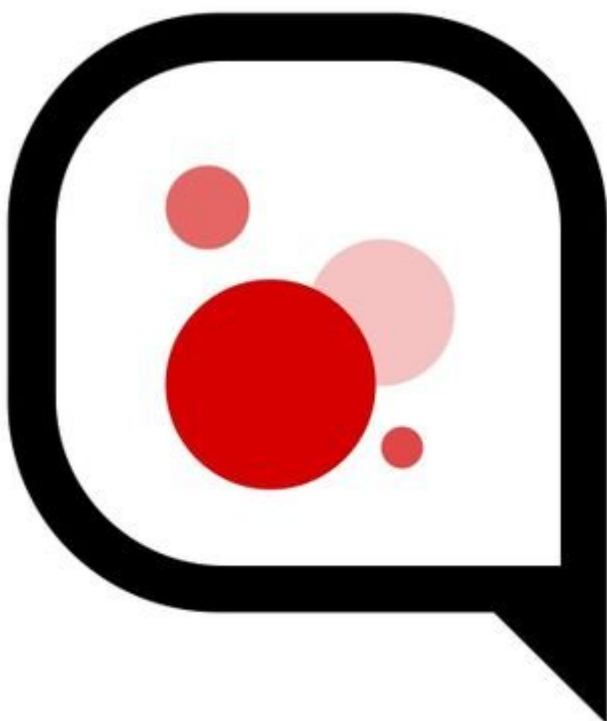
Le numéro de février 2022 de la revue [\*Connaissance de l'emploi\*](#) du Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) est consacré au développement de la prise en charge des personnes sans domicile depuis les années 1980.

Une prise en charge qui s'est structurée autour d'un « *double impératif paradoxal* » : il a fallu, d'une part, « *homogénéiser le traitement de situations individuelles de plus en plus nombreuses* », et d'autre part, ajuster les accompagnements à des publics de plus en plus différenciés, notamment par leurs situations administratives.

C'est ce paradoxe que le dossier propose d'éclairer, « *en montrant que si l'institutionnalisation du secteur s'est traduite par une forte hausse du nombre de professionnels y travaillant, la prise en charge des personnes sans domicile repose en réalité sur des configurations professionnelles hétérogènes* ».

L'organisation actuelle de la prise en charge est par ailleurs amenée à évoluer, notamment via la politique du « logement d'abord », qui inverse les logiques professionnelles : elle fait du logement « *le point de départ de l'accompagnement social, là où le modèle préexistant dit "de l'escalier" visait à accompagner les personnes de la rue vers le logement* ».

✚ Lire la suite sur la page du [Media Social](#)



21 février 2022



voir le site du  
[Centre d'études de l'emploi et du travail](https://ceet.cnam.fr/le-ceet/evenements-actualites-du-ceet/sans-domicile-une-prise-en-charge-structuree-autour-d-un-g)

<https://ceet.cnam.fr/le-ceet/evenements-actualites-du-ceet/sans-domicile-une-prise-en-charge-structuree-autour-d-un-g>